Comptes-rendus d'activités SNNL botanique 2019

4)- 19 juin 2019 ancienne sablière de GENTISSART

Temps nuageux, menaçant et finalement orageux.
7 participants, guide Pol-Henri Dricot.
Le circuit se situe dans les carrés IFBL F55132 pour la partie SW et F55141 pour la zone E.

Voici une brève description extraite du site SGIB n°661 :

« Située en Brabant wallon au sud du village de Mellery, cette vaste sablière, dont l'exploitation a pris fin en 1995, a été érigée en réserve naturelle provinciale dix ans plus tard. On y trouve plusieurs plans d'eau plus ou moins profonds, des mares temporaires, des talus sableux, des friches sur remblais, etc. La végétation est intéressante et son évolution est suivie depuis l'abandon de la carrière. Au fil des ans et des épisodes climatiques, diverses plantes rares ont fait leur apparition sur le site, les plus remarquables étant sans nul doute l'orchis incarnat (*Dactylorhiza incarnata*) et l'ophioglosse vulgaire (*Ophioglossum vulgatum*), deux espèces en situation critique en Région wallonne. La faune demeure mal connue, en dehors des libellules qui font l'objet de recensements annuels et sont représentées par près de trente espèces. Les zones sableuses sont potentiellement accueillantes pour l'entomofaune arénicole, notamment les hyménoptères aculéates fouisseurs. Parmi les vertébrés se distinguent l'hirondelle de rivage (*Riparia riparia*) dont une petite colonie subsiste sur une falaise sableuse, et le crapaud calamite (Bufo calamita) qui est présent dans les environs de la réserve ».
http://biodiversite.wallonie.be/fr/661-sabliere-de-gentissart.html?IDD=251660014&IDC=1881

Le site, propriété de la province de Brabant wallon, est entièrement clôturé. Son accès est possible uniquement sur demande auprès du comité de gestion de la réserve.
Un poste d'observation, libre d'accès, est cependant aménagé au niveau de la route Mellery-Tilly, au niveau de la clôture.
http://biodiversite.wallonie.be/fr/6730-gentissart.html?IDD=335545236&IDC=2831
Le site est géré par la province du Brabant Wallon.

Si la zone limoneuse de notre région n'attire guère les naturalistes, elle peut nous réserver quelques belles surprises. À la lecture des textes relatifs à l'ancienne sablière de Gentissart (commune de Mellery), notre curiosité fut aiguisée. De plus, nos membres habitant au nord de Namur étaient enthousiasmés de nous la faire découvrir. Une étude approfondie des groupements végétaux qui s'y sont développés a été réalisée par Martin Tanghe en 2011. Nous avions l'idée de vérifier leur maintien, huit ans plus tard, du moins concernant quelques-uns parmi les plus accessibles.

Cette idée ambitieuse s'est limitée à bien peu d'observations pour diverses raisons et particulièrement à cause d'une météo orageuse. C'est l'orage qui aura finalement raison de notre persévérance.

Toutefois, le peu de temps consacré à cette première visite ne nous a pas déçus, loin de là !

Un chemin traverse le site d'ouest en est. Nous abordons la zone par le sud-ouest sur cette route asphaltée parfois sur une grande largeur. Suite à l'abandon de l'exploitation en 1995, cet asphalte est colonisé par des petites espèces annuelles et xérophiles comme *Arenaria serpyllifolia, Sedum acre, Sedum album, Geranium molle, Echium vulgare*. Comme

les arbres se sont fortement développés sur tout le site, la surface au sol s'est enrichie d'un fin substrat généré par l'accumulation des débris végétaux et des poussières. S'y sont installées : *Festuca rubra* subsp*. rubra, Aira caryophyllea* subsp*. caryophyllea, Lotus corniculatus.*

Un sol plus profond, sableux, argilo-limoneux s'est développé sur les bords du chemin avec : *Arrhenatherum elatius, Cerastium fontanum, Dactylis glomerata, Plantago lanceolata, Medicago lupulina, Poa pratensis, Trifolium campestre, Trifolium dubium*. Avec cette prairie haute et fermée, mésohygrophile et mésotrophe à fromental, nous avons retrouvé, un tant soit peu, les trois premiers groupements repris dans le travail de Martin Tanghe.

Avant de poursuivre plus en avant le long du chemin, notre guide nous invite à descendre sur une digue séparant deux étangs (B2 et B3a). La prairie à fromental y a pratiquement disparu suite au développement des bouleaux et des saules. Par contre, s'y étend une belle station de *Pyrola minor*.



Examen de la station de pyrole face à l'étang B2



Pyrola minor
rosette de feuilles

Dans ce milieu en transition, nous passons beaucoup de temps à tenter de spécifier une épervière du groupe « *murorum* ». Mentionnons *Hypochaeris radicata, Picris hieracioides, Epipactis helleborine, Dryopteris filix-mas*.

Tant que nous sommes aux épervières, essayons de trouver le nom de celle-ci :



Hieracium piloselloides

Cette épervière, l'épervière fausse piloselle (*Hieracium piloselloides*) est bien plus fréquente depuis les dernières décennies. Comme son nom spécifique le laisse entendre, elle fait partie du sous-genre *Pilosella*. La tige porte plusieurs capitules et quelques feuilles caulinaires, la plante n'a que de très courts stolons. Nous pourrions trouver la très rare épervière de Ziz (*Hieracium zizanum*), mais elle se distingue par l'abondance de poils étoilés à la face inférieure des feuilles basilaires (rares chez la première) !



Aspect de la friche : illustration de la dynamique de recolonisation.

L'orage se rapproche et seuls quelques téméraires s'obstinent à traverser la zone E pour y admirer quelques orchidées. Leur présence indique que leur pouvoir de dispersion maintient la possibilité, avec les autres espèces, de régénérer une riche diversité sur des sites où tout avait été éradiqué.



Dactylorhiza fuchsii

Sept espèces d'orchidées ont été repérées sur le site. Nous en verrons quatre : *Epipactis hellorine, Dactylorhiza fuchsii, Dactylorhiza incarnata* [(1)] *(7 pieds)* et *Ophrys apifera*.

Cette zone E est couverte de rejets ou de plantules de genêts, de saules et de bouleaux qui ont été fauchés récemment. Au milieu de ces mini-arbustes, ajoutons *Agrostis capillaris, Erigeron acer, Luzula campestris, Conyza canadensis, Potentilla reptans, Vicia cracca*… puis…le déluge.

(1) Martin Tanghe a publié un article à propos des deux *Dactylorhiza* dans la revue « ADOXA », n°82 de décembre 2014. Il en étudie la démographie dans le cas particulier où leur introduction a débuté à partir d'un premier pied repéré dès leur apparition. Les populations ont atteint environ 300 pieds pour chaque espèce.

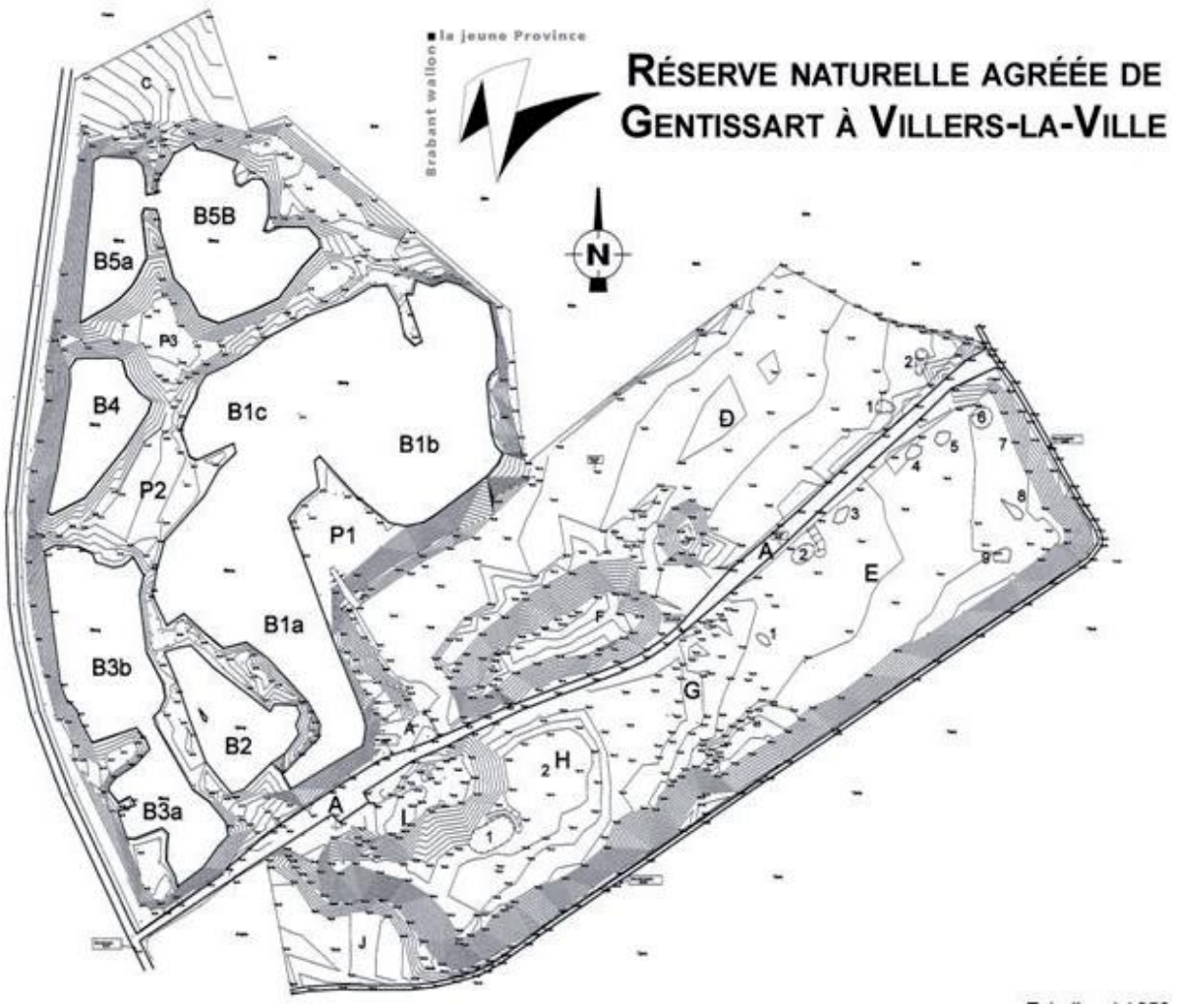
André Smoos

André SMOOS

0032473614750 Mobile
003281441046 Domicile
andre.smoos@skynet.be

Rue de la Chapelle Lessire, 63
B-5020 Malonne (Namur)
Belgique

Annexe : plan du site.



https://www.brabantwallon.be/bw/vivre-se-divertir/environnement/reserves-naturelles/